

Salaires minimums par (sous-)commission paritaire

Commission paritaire 2250000: institutions de l'enseignement libre subventionné

En vigueur au 01/01/2008 (Dernière actualisation de la page 24/04/2014)

Voir les Sous-commissions 2250001 jusqu'à 2250003. Le document concernant le champ de compétence est consultable [ici](#).